

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2022_072

Séance du lundi 11 juillet 2022

Membres en exercice : 19

Date de la convocation: 05/07/2022

Présents : 12

L'an deux mille vingt-deux et le onze juillet l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,

Votants: 12

Pour : 12

Contre : 0

Secrétaire de séance: Julie
DELES

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Florence
BOISSIER, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Julie DELES, Cyril
DJALMIT, François FOLCHER, Thibaud MALGOUYRES, Stephan
MAURIN, Daniel MOLINES, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés:

Excusés: Sophie BOISSIER, Matthias CORNEVAUX, Christelle
FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Olivier MALACHANNE, Gilles
MERCIER, Mathieu PUCHERAL

Absents:

Objet: Aménagement de la place de la Molines - Choix de l'équipe de MOE - DE_2022_072

Monsieur le maire revient sur le projet d'aménagement de la place dite "des anciens tennis", quartier de la molines au Pont de Montvert, s'inspirant d'une étude faite par le pôle architecture du Parc National des Cévennes. Ce projet comprend l'installation d'une importante aire de jeux accessibles aux enfants de 2 à 12 ans, un boulodrome, un pump track et des aménagements paysagers divers.

La complexité de ce projet implique de faire appel à un bureau d'architectes pouvant en assurer la maîtrise d'oeuvre.

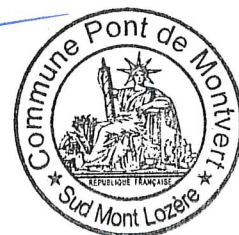
Monsieur le maire présente au conseil les réponses reçues et propose au conseil de valider l'offre du cabinet "Le Compas dans l'Oeil" de monsieur Priam.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ATTRIBUE la mission de maîtrise d'oeuvre à "Le Compas Dans l'Oeil, à un taux d'honoraire de 11,5 %, soit un total de

18 500 € HT pour la mission de base comprenant ESQ,AVP,PRO,ACT,EXE1,VISA,DET,AOR avec les options de levé topographique et de conception du pumptrack.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Stéphane Maurin



RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 19/07/2022 048-200057594-20220711-DE_2022_072-DE